



**2012**  
**2018**

# **Déclaration de Politique générale**



<b>Plan Stratégique Transversal.....</b>	<b>3</b>
<b>« Nivelles 2024 » .....</b>	<b>3</b>
<b>Axe 1 - Pour une plus grande participation de tous les citoyens nivellois.</b>	<b>4</b>
<b>Axe 2 - Pour une meilleure gouvernance .....</b>	<b>5</b>
<b>Axe 3 - Services à la collectivité.....</b>	<b>7</b>
Action sociale/CPAS.....	7
Cimetières .....	8
Culture.....	8
Enseignement .....	9
Enseignement communal fondamental.....	9
Académie.....	9
Extrascolaire.....	9
Fêtes et folklore.....	9
Jeunesse.....	9
Plaine de jeux communale.....	9
Mouvements de jeunesse.....	9
Local Jeunes et Maison des Jeunes.....	10
Jumelage.....	10
Logement.....	10
Patrimoine .....	10
Petite enfance.....	11
Promotion de Nivelles .....	11
Santé.....	11
Sécurité - lutte contre les incivilités .....	12
Séniors .....	12
Solidarité internationale et intégration .....	12
Sport.....	13
Tourisme.....	13
<b>Axe 4 - Nivelles, ville en développement.....</b>	<b>15</b>
Animation économique.....	15
Avenir de Nivelles et développement territorial.....	15
Développement durable .....	16
Énergie.....	16
Espaces verts et actions participatives.....	17
Agriculture.....	17
La mobilité : une préoccupation quotidienne.....	18
Travaux pour une ville plus agréable à vivre et encore plus de propreté.....	18

## Plan Stratégique Transversal

---

La Ville élaborera un Plan Stratégique Transversal (PST) qui permettra, sur base d'un état des lieux, de traduire le présent « Programme de politique générale » en projets concrets et d'en dégager des actions prioritaires.

Il s'agit d'une démarche de gouvernance locale soutenue et expliquée par la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes.

Ce plan prendra donc la forme d'un document stratégique qui aidera la Ville à mieux programmer ses politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

La réalisation d'un tel plan nécessitera le soutien de tous les services communaux et particulièrement le concours des « grades légaux ».

Le CPAS recevra aussi la mission d'élaborer son propre PST.

## « Nivelles 2024 »

---

Nivelles, notre ville, compte plus de 27.000 habitants. Véritable ville à la campagne et dotée d'un cœur historique exceptionnel, elle présente plusieurs caractéristiques : un pôle d'emploi affirmé grâce à la présence de nombreuses entreprises, d'écoles et des institutions judiciaires de la Province du Brabant wallon, le tout combiné à une croissance relativement stable de la population avec toutefois une pression foncière importante.

Nivelles veut être la plus belle mais pas à n'importe quel prix.

Notre objectif : un développement maîtrisé de la Ville dans les limites budgétaires (c'est-à-dire sans augmentation des taxes), sans mettre en péril nos atouts de convivialité.

« Nivelles 2024 » : en vue de réaliser cet objectif, nous souhaitons mettre en place une réflexion stratégique sur le développement spatial, économique, social, humain et culturel de notre ville à l'horizon 2024. Ce groupe rassemblera tant des représentants des forces vives de notre belle cité, des experts que des représentants des quartiers et des citoyens actifs. Cet exercice d'intelligence citoyenne aurait pour mission de « Rêver Nivelles ».

## Axe 1 - Pour une plus grande participation de tous les citoyens nivellois

---

La Ville a pour ambition de développer encore plus la démocratie afin que chaque Nivellois(e) soit acteur(actrice).

Renforcer la démocratie, c'est accroître la participation citoyenne, développer la bonne gouvernance, garantir une transparence dans la gestion des finances publiques.

La démocratie de représentation ne peut pleinement fonctionner que s'il y a matière à représenter, que s'il y a une participation active des citoyens.

Cela suppose une présence active des citoyens qui donnent un mandat à leurs représentants, débattent de son contenu, en évaluent les résultats et peuvent en modifier les termes. Les différentes mesures proposées ont pour objectif de renforcer la démocratie au niveau local et d'assurer une meilleure gouvernance.

La majorité souhaite mettre en place une Maison de la participation, comme vecteur de la participation des Nivellois à la gestion de la Ville.

Après concertation avec les associations nivelloises, les comités de quartier, les instances consultatives actuelles (ex. Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité - CCATM) et futures (ex. commissions consultatives de la jeunesse) et après études d'expériences dans d'autres communes, la majorité compte ouvrir une Maison de la participation dont les objectifs seront de :

- Proposer un lieu de rencontre entre associations afin de renforcer les synergies
- Améliorer l'information aux citoyens sur toutes les matières communales
- Favoriser la participation des citoyens aux enjeux communaux
- Impulser une dynamique d'interactions entre les différents comités de quartier
- Permettre la participation active des citoyens à l'affectation d'une partie du budget communal

### Autres actions

- Réunions citoyennes organisées quartier par quartier
- Réunions thématiques pour tous projets concernant un quartier
- Développer des projets avec les comités de quartier

## Axe 2 - Pour une meilleure gouvernance

---

Pour une administration communale efficiente, la majorité souhaite :

- renforcer la cellule chargée de la gestion des marchés publics en développant les collaborations « Ville-CPAS »
- renforcer la cellule chargée de la gestion du patrimoine en accentuant les synergies « Ville-CPAS »
- intégrer la communication des organes périphériques (« Nivelles en fêtes », Office du Tourisme (OTN), Maison des Sports, Centre culturel, etc .) dans le service 'Communication'
- mettre en place une gestion informatique des bons de travail pour le service technique
- évaluer les contrats de gestions conclus avec les associations
  - chaque année, leurs responsables seront invités en Commission des Affaires générales pour présenter leur bilan et leur budget
  - les comptes des ASBL bénéficiant de plus de 15.000 € de subvention seront audités par un expert comptable extérieur
- renforcer l'encaissement des recettes fiscales et des recettes de prestation à la Ville et au CPAS
- tarifier le prêt de matériel et le recours aux services du personnel communal
- intégration de clauses d'indexation dans les règlements taxe et redevance conformément à la circulaire de la Région wallonne
- centraliser au sein de l'administration communale la perception des droits de place sur le domaine public

### Autres actions

- Mettre en place une politique cohérente du tourisme, notamment en professionnalisant le développement touristique et en maintenant une équipe de bénévoles motivés
- Mettre en œuvre le schéma de structure commercial en professionnalisant la gestion de l'asbl « Nivelles Commerces »
- Faire de l'asbl Maison des Sports une Régie communale autonome
- En ce qui concerne le Centre nivellois de la petite Enfance, les organes de gestion de l'asbl seront redéfinis afin, d'une part, de mieux déléguer les activités de gestion journalière à la direction de la crèche et afin, d'autre part, de mieux superviser le fonctionnement des services de la crèche. A cet effet notamment, les missions du comité de direction évolueront vers celles d'un bureau chargé de fixer l'ordre du jour du Conseil d'administration (CA) et les missions dévolues au CA se développeront dans le domaine de l'orientation stratégique de l'asbl et de son contrôle interne  
A l'instar des conseillers communaux, les administrateurs s'engageront à suivre un code éthique et de bonne gouvernance. Le nombre de jetons de présence versés par an aux administrateurs sera limité à 10 pour les réunions du CA et 10 pour les réunions du bureau
- Responsabiliser les administrateurs désignés par le Conseil communal
- Disponibilité accrue des échevins en semaine et durant les heures de bureau : 5 demi-jours
- Développer les synergies « Ville-CPAS »
- Développer une Gestion des Ressources humaines (GRH) pour le personnel
  - Etablir les fiches de fonction
  - Évaluation annuelle du personnel communal et du CPAS
- Système d'objectivation de la présence au travail : gestion par objectif visant la mise en place de flexibilité pour le personnel communal et du CPAS
- Objectivation des recrutements à la Ville et au CPAS



- Mise en place de l'Agenda 21 local au sein de l'administration communale
- Poursuivre la réorganisation du service 'Travaux' notamment par l'organisation d'une équipe « Fêtes » et le soutien aux associations avec responsabilisation de celles-ci (ex. : centre de prêt de matériel de la Province du Brabant wallon)

#### La communication de l'autorité

- Plan de communication trimestriel, débattu au Collège
- Coordination de la communication pour toutes les asbl liées par un contrat de gestion c'est-à-dire imposer à tous les para-communaux (asbl, CPAS) d'intégrer leur communication dans ce plan.



## Axe 3 - Services à la collectivité

---

Au cours des dernières années, la Ville de Nivelles s'est redéployée, ses habitants ont retrouvé une fierté.

Il s'impose de poursuivre les efforts à travers tous les volets de la politique communale.

### Action sociale/CPAS

- Amélioration du fonctionnement actuel
  - activation de tous les services de 8h à 17h tous les jours du lundi au vendredi et l'organisation de gardes tournantes pendant les week-ends et les jours fériés
- Finalisation des dossiers en cours
  - terminer l'aménagement des 3 logements de transit du boulevard Fleur de Lys
  - finaliser les 3 autres dans la résidence El Rochèle
  - finaliser la construction des 12 logements dans une structure de résidence services à proximité de Nos Tayons, étape intermédiaire avant une entrée en maison de repos
  - finaliser le nouveau centre de jour et de soins,
- projets d'infrastructures – analyse de faisabilité et activation
  - étude de faisabilité de la construction d'une nouvelle maison de retraite pour accueillir les Aînés
  - mise sur pied d'une structure (Initiative d'Habitations Protégées (IHP)) pour accueillir des hommes et des femmes fragilisés psychologiquement en collaboration avec le Domaine de Braine-l'Alleud
  - création d'une aire équipée d'agrès urbains (adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR)) derrière la résidence Samiette pour les résidents Samiette et les Tayons. Ces équipements seront aussi accessibles aux riverains dans le cadre d'une opération d'intégration « résidents et habitants »
- projets opérationnels
  - Réforme des services du CPAS pour mieux répondre au besoin d'autonomie des séniors
    - en renforçant les actions du service d'aide aux familles
    - en renforçant les actions du service des « repas sur roues »
    - en établissant un service d'aide pour l'aménagement des maisons (en collaboration avec la Province du Brabant wallon et l'AWIPH).
  - Collaborer à la mise en place de la télé-vigilance
  - Renforcer les actions différenciées en fonction des tranches d'âge spécifiques dans le but de l'insertion sociale via des politiques adaptées
  - Renforcer les politiques d'insertion professionnelle et d'insertion sociale
  - Mesures favorisant la citoyenneté
  - Développer certains services (buanderie sociale, compostage de déchets verts, taxi social)
- Porter une attention aux personnes ne sachant ni lire, ni écrire
- Les objectifs du Plan de Cohésion sociale sont centrés sur :
  - le développement social des quartiers
  - la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité
  - l'insertion socioprofessionnelle
  - l'accès à un logement décent
  - l'accès à la santé et le traitement des assuétudes
  - le retissage des liens sociaux interculturels et intergénérationnels
- Le Guichet social encadrera :

- Plate-forme prison
- Volontariat
- La permanence juridique (bénévole)
- La permanence Praxis : de violences conjugales ou familiales
- Le groupe « Égalité des Chances »
- Réseau d'échanges des ressources (RER)

## Cimetières

- Rénovation du patrimoine funéraire d'importance historique
- Réorganisation des cimetières sur base de la réglementation « Sépultures »

### Outil participatif

- Comité d'accompagnement « Cimetières »

## Culture

Une culture accessible au plus grand nombre...

En cette période de restrictions budgétaires, il est essentiel que la Ville défende le principe d'une culture accessible au plus grand nombre.

### Actions

- Soutenir l'opérateur du futur cinéma en privilégiant le rôle du Centre culturel
  - Finaliser le projet du cinéma au plus vite, en respectant le principe d'une programmation de qualité pour tout public et d'une programmation de 10% de cinéma d'auteurs, à un prix réellement démocratique
- Donner aux principaux acteurs culturels institutionnels que sont le Centre culturel, la Bibliothèque locale, le Musée et le futur cinéma, la garantie de pouvoir travailler dans le sens d'un éveil à la culture pour le plus grand nombre
- Aider et encourager ces principaux outils culturels à travailler en synergie, entre eux, et avec les nombreuses associations de type socioculturel de la Ville
- Garantir les subsides aux différentes associations en privilégiant les projets rassembleurs impliquant une réelle participation de plusieurs opérateurs culturels
- Appuyer le Centre culturel dans sa démarche de mise en conformité avec le futur nouveau décret sur les centres culturels
- Être à l'écoute des artistes privés en leur permettant de se faire connaître ou d'exposer leurs œuvres dans de bonnes conditions
- Accorder une attention particulière aux jeunes, les intéresser et les amener à être acteurs dans le domaine culturel
- Veiller tout spécialement à intégrer dans la dynamique culturelle les publics qui en sont plus éloignés
- Soutenir les jeunes dans le développement de leurs propres activités culturelles
- Envisager le rachat par la Ville de l'espace occupé par la Bibliothèque locale afin de pérenniser celle-ci
- Création d'un comité des usagers de la bibliothèque



## Enseignement

### *Enseignement communal fondamental*

- travaux : extension de l'école de la Maillebotte, et remplacement des pavillons vétustes de l'école de Bornival
- développer les activités des différents opérateurs dans les écoles

### *Académie*

- Etudier la faisabilité de rassembler les activités de l'académie dans un même lieu, adapté à la pratique des disciplines artistiques
- renforcer les liens entre l'académie et les autres acteurs culturels et sociaux nivellois

## Extrascolaire

### Actions

- La Ville poursuivra le programme CLE (coordination locale de l'enfance de l'ONE) entamé en 2005 et renouvelé tous les 5 ans
- Elle mettra tout en œuvre pour le dynamiser et y impliquer le maximum d'opérateurs d'accueil, qu'ils soient privés ou publics. L'accent sera mis, comme c'est déjà le cas actuellement, sur les formations proposées aux opérateurs d'accueil, de même qu'à toutes les accueillantes assurant l'accueil extrascolaire dans les écoles
- Une attention toute spéciale sera portée aux écoles de devoirs assurées en grande partie par des personnes bénévoles et motivées. La Ville veillera à leur donner les outils nécessaires pour développer leur mission, à les encadrer et à les soutenir.

## Fêtes et folklore

- Renforcer la promotion de l'élément majeur du folklore nivellois à savoir le carnaval, tout en continuant à soutenir les autres festivités propres à Nivelles (dont le Tour Sainte-Gertrude) et à ses villages
- Soutenir les sociétés folkloriques, les Confréries et la Consœurie

## Jeunesse

### *Plaine de jeux communale*

- Occuper les enfants et les adolescents pendant les vacances de manière ludique et constructive, former des jeunes à l'animation et aux responsabilités, tels sont les objectifs de la plaine de jeux communale  
La majorité entend maintenir la qualité de l'accueil des enfants et des jeunes tout en garantissant un prix modéré et un partenariat avec le CPAS pour les familles en difficulté
- Toutes les plaines de jeux, que ce soit à la Dodaine ou dans les quartiers, seront rénovées et entretenues régulièrement.

### *Mouvements de jeunesse*

- Nivelles a la chance de pouvoir compter sur de nombreux mouvements de jeunesse qui remplissent un rôle éducatif et social exemplaire. Ce travail sera encouragé et soutenu par des subsides et par la rénovation de la ferme de Baulers, d'abord, et ensuite du local

du Patro de Monstreux. A l'instar de l'organisation de la ferme de l'Hostellerie, ces locaux rénovés pourront être partagés par d'autres associations.

### *Local Jeunes et Maison des Jeunes*

- o La majorité entend trouver au plus vite une solution pour créer un local « Jeunes » qui devra déboucher à terme sur la création d'une maison des jeunes.

#### Outil participatif

- o Pour ce faire, une large consultation sera organisée auprès du Conseil communal des Jeunes et du milieu associatif concerné afin de déterminer les attentes et la démarche la plus opportune
- o La création d'une commission consultative de la jeunesse s'inscrit dans cette dynamique
- o Le Conseil communal des Enfants sera également encouragé et soutenu dans son fonctionnement, afin de donner aux enfants l'opportunité d'assumer les responsabilités qu'ils ont choisies en fonction de leur âge.

## Jumelage

La Ville continuera à encourager le jumelage avec la Ville de Saintes (France) en y impliquant tous les citoyens qui désirent s'y investir par le biais du Comité du jumelage.

Les moyens financiers seront garantis pour que celui-ci continue sa mission et étudie l'opportunité de contacts plus rapprochés avec une autre entité, pouvant déboucher sur un nouveau jumelage.

## Logement

#### Actions

- o Ancrage communal 2014-2016 (orientations pour les terrains CPAS)
- o Soutenir les Habitations sociales du Roman País pour terminer le projet de logements moyen « Jeunes ménages » aux Chabotes
- o Poursuivre et amplifier la lutte contre les logements insalubres et inoccupés
- o Négocier avec les promoteurs des logements moyens pour jeunes ménages
- o Développement du principe de logements partagés

#### Outil participatif

- o Réunion annuelle de l'ancrage communal

## Patrimoine

- o Définir, en priorité et rapidement, une orientation pour le patrimoine communal (Récollets, hôtel de ville, musée, etc ...) et des bâtiments publics (ex. : Régie des Bâtiments, etc ...)
- o Racheter l'école de Thines en vue de requalifier l'entrée du village de Thines
- o Contribuer à l'aboutissement des dossiers de rétrocession de voiries

## Petite enfance

Même si, d'après l'ONE, les places d'accueil sont plus nombreuses en Brabant wallon et plus particulièrement à Nivelles qu'ailleurs, nous sommes bien conscients que la pénurie de places pour la petite enfance est criante, appelle à diversifier l'offre et à ouvrir plus de partenariats.

### Actions

- Augmenter l'offre de places en diversifiant autant que possible les formes d'accueil (crèches, maisons d'enfants, accueillantes privées et co-accueillantes). L'accroissement du nombre de places réalisé au cours de la mandature précédente devra s'amplifier en cherchant des formules nouvelles comme
  - des locaux d'intérêt collectif imposés en charge d'urbanisme dans les projets immobiliers et mis à disposition d'accueillant(e)s ou co-accueillant(e)s
  - des partenariats avec les entreprises et l'IBW pour les zonings
- Finaliser l'extension de la crèche actuelle
- Mettre en place un système d'évaluation du personnel crèche et du personnel encadrant
- Mettre en place un "Conseil de participation" avec implication d'un groupe de personnes ayant autorité parentale

## Promotion de Nivelles

- Impulser une approche transversale de la promotion de Nivelles entre les différents acteurs (administration, associations, citoyens, acteurs économiques.)
- Organiser une plate-forme entre les différentes initiatives actuelles (asbl...). Fédérer les énergies de chaque acteur
- Création d'une cellule au sein de l'administration, regroupant les acteurs du tourisme, du commerce, des fêtes, de la culture. Elle proposera au Collège, à échéance régulière, des actions favorisant la promotion de la ville et des villages
- Développer ces actions de promotion
- Mise en valeur du centre historique par l'organisation d'activités

## Santé

- Dans le cadre de la promotion d'une alimentation saine, des forums seront ouverts avec les directeurs d'école et les associations de parents afin que nos jeunes jouissent d'une alimentation saine et équilibrée dans tous les réseaux d'enseignement (libres, officiels et communaux) en favorisant la production locale
- Une attention particulière sera accordée à l'utilisation de fruits, de laitages, éventuellement de soupes ainsi qu'à la disparition des sodas sucrés et des diverses friandises et chips qui entraînent des excès pondéraux dès le plus jeune âge.

## Sécurité - lutte contre les incivilités

La majorité compte poursuivre les actions menées pour maintenir Nivelles aussi sûre et aussi propre.

Le Collège communal organisera à nouveau la lutte contre l'insécurité de manière transversale par des collaborations plus étroites entre la Police locale, la Cellule de Prévention et de Sécurité et tous les autres partenaires concernés par des problématiques spécifiques (écoles, Partenariats locaux de Prévention (PLP), etc ...)

### Actions

- Dans les limites budgétaires, de manière à compenser les missions portées à charge de la Zone de Police par le Fédéral, le cadre de la Police locale sera complété
- Des actions seront menées et des investissements seront consentis (ex. réseau de caméras) pour lutter contre les phénomènes identifiés
- Renforcement de la présence policière à pied et à vélo
- Le RGPA sera adapté pour permettre des moyens accrus pour lutter contre les incivilités, y compris les infractions environnementales
- La Ville veillera à maintenir les moyens humain et matériel nécessaires aux missions du service d'incendie

### Outil participatif

- Enquêtes
- Réunions de quartier
- Partenariats locaux de Prévention (PLP)

## Séniors

- Intensifier et coordonner l'information destinée aux aînés
- Développer les activités pour les aînés notamment en encourageant l'accès à toutes les activités de loisirs
- Soutenir les associations nivelloises des séniors

Outil participatif : Commission consultative communale des Aînés (CCCA), Amicale des Séniors nivellois

## Solidarité internationale et intégration

La Ville, lieu de démocratie locale et de vie associative, possède de réelles capacités d'action pour un monde plus juste dans les relations Nord-Sud.

Par conséquent, la majorité souhaite

- Que le Conseil consultatif des Relations Nord-Sud continue à jouer un rôle de catalyseur des personnes et des associations désireuses de s'investir dans le domaine de la solidarité internationale et des droits de l'Homme (Fête des mondes, Festival du film solidaire). A cet égard, la sensibilisation des jeunes et des écoles est essentielle
- Que Nivelles continue à s'engager, avec l'aide de la Région wallonne, dans des projets de coopération décentralisée, en donnant à tout Nivellois qui le souhaite, la possibilité de s'y investir. Ces partenariats doivent se baser sur l'échange, la solidarité et la participation des populations du Nord et du Sud
- Qu'une attention particulière soit accordée à l'accueil des nouveaux habitants, et tout spécialement des personnes d'origine étrangère

- Que le pouvoir communal se sensibilise davantage au rôle indispensable qu'il doit jouer dans le domaine du respect de la Charte des Droits humains signée en 2012
- Que Nivelles, qui a reçu en 2012 le titre de Commune du commerce équitable, poursuive cette dynamique en y impliquant tous les acteurs locaux.

#### Outil participatif

- Conseil consultatif des Relations Nord-Sud

## Sport

- Établir un plan pluriannuel d'investissements comprenant notamment et par degré de priorité :
  - Rénovation de la piscine, bardage et cuves
  - Projet de salle omnisports sur le site du parc de la Dodaine, répondant aux exigences du sport moderne et aux contraintes des fédérations sportives, équipée du revêtement adéquat et de l'acoustique nécessaire répondant aux exigences des PMR
  - Faire aboutir le projet du CABW (réfection de la piste et construction de 2 couloirs supplémentaires)
  - Vestiaires pour le football
- Mise en place d'une Régie communale autonome et d'un comité des utilisateurs
- Mise à jour du cadastre des infrastructures sportives et état des lieux afin de pouvoir effectuer les petits travaux de réfections indispensables pour la bonne utilisation des sportifs
- Collaborer avec les écoles dans le cadre de conventions d'utilisation de leurs salles (Ste- Gertrude déjà établie) mais également favoriser les compétitions inter-scolaires
- Favoriser le sport de rue (ex. : Agora Space Sainte-Barbe)
- Favoriser les rencontres des sportifs des différents clubs par l'organisation de journées multisports afin de décloisonner les pratiques sportives (connaître les clubs voisins)
- Etablir des règlements d'ordre intérieur (ROI) pour toutes les infrastructures
- Etablir des réunions d'utilisateurs d'infrastructures communes
- Continuer l'utilisation des chèques-sport avec le CPAS

## Tourisme

La Ville de Nivelles veut développer une politique touristique ambitieuse dont l'objectif est d'attirer davantage de visiteurs actifs. Nivelles dispose de beaucoup d'atouts (un patrimoine et des traditions de qualité). En outre, la proximité d'importants centres touristiques tels que Waterloo et Bruxelles ne peut qu'encourager les Nivellois à améliorer la promotion de leur Ville.

La volonté de soutenir, d'encourager et de valoriser tous les acteurs touristiques est donc impérieuse.

#### Actions

- Réaliser un inventaire en continu des ressources et des potentiels de la Ville.
- Améliorer l'offre du tourisme à Nivelles avec un objectif chiffré d'ici 2018
- Soutenir le bénévolat et le partenariat avec les acteurs dans le développement et la promotion du tourisme a clot
- Professionnaliser l'animation et l'organisation du développement du tourisme a clot, en synergie avec les communes avoisinantes.
- Améliorer les synergies entre l'Office du Tourisme de Nivelles et la Maison du Tourisme du Roman País
- Mettre en valeur le patrimoine archéologique de la Grand-place
- Mettre en œuvre des actions sur base du plan « Qualité tourisme »



### Outil participatif

- o Impliquer davantage de bénévoles
- o Guichet tourisme à la Maison de la Participation
- o Créer une coupole reprenant les différentes asbl et initiatives nivelloises œuvrant à la promotion de la Ville (« Nivelles en Fêtes », « Nivelles Commerces », etc....).



## Axe 4 - Nivelles, ville en développement

---

Le développement durable est transversal et doit intégrer les politiques de mobilité, d'animation économique, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'utilisation rationnelle de l'énergie. C'est donc une politique qui doit être menée par tout le Collège communal.

L'aspect collectif y est donc important et les moyens doivent être à la hauteur des ambitions. Des actions doivent être menées aussi sur la sensibilisation et la participation des citoyens.

### Animation économique

#### Objectif

- o Une ville qui rayonne pour un pôle économique à renforcer

#### Actions

- o Finaliser et mettre en œuvre le schéma de structure commercial
- o Actualiser le contrat de gestion de « Nivelles commerces » en fonction de la situation économique difficile du centre-ville : définir une stratégie pour dynamiser et promouvoir l'activité commerciale
- o Actualiser le contrat de gestion de « Nivelles Entreprises » afin de renforcer l'activité économique
- o Développer des animations économiques avec des partenaires tels que l'UCM, la CCIBW, l'IBW, le Forem ...
- o A poursuivre et renforcer : braderies et animations commerciales existantes, animations économiques existantes, Guide économique de Nivelles, etc ...)
- o Créer un document de promotion de la Ville (en vue d'y accueillir des investisseurs et des visiteurs) : projet en lien avec le Tourisme, la Culture...

#### Méthode

- o Concertation régulière du tissu économique nivellois. Exemples : schéma de structure commercial, règlement communal d'urbanisme (enseignes, mobilier urbain...), règlement sur le stationnement...
- o Transversalité à développer le tissu local à l'occasion d'événements : foires, marchés, fêtes...

#### Outil participatif

Mise en place d'une plate-forme de concertation par quartier ou par secteur en vue d'améliorer le dialogue avec les commerçants pour les projets d'aménagement, le suivi des chantiers, l'organisation d'événements. ...

### Avenir de Nivelles et développement territorial

#### Objectif

- o Un développement maîtrisé de la Ville sans mettre en péril ses atouts de convivialité.

#### Actions :

- o Rénover en priorité les sites désaffectés et pollués : Cross-Lazer, Duvieusart et l'Ilot Saint-Roch
- o Développer du logement unifamilial : cf. point sur le logement : créer des logements publics aux Chabotes afin de permettre à des jeunes ménages, à des familles

- nombreuses et aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la propriété (partenariat CPAS-Roman País)
- En plus des charges d'urbanisme classiques, imposer un fonds pour la création de places de parkings et négocier avec les promoteurs la réalisation de logements accessibles à des publics plus fragiles, notamment les jeunes et les PMR
- Finaliser le PCA relatif au Parc de la Dodaine en vue d'y développer :
  - un véritable parc, atout indispensable pour le centre-ville
  - une piscine rénovée et de nouvelles activités touristiques (barques, petit train, parcours vita, etc ...)
  - une salle de sports adaptée aux normes actuelles (sportives, énergétiques, accès au PMR, etc ...)
  - une mobilité respectueuse de ce poumon vert
- Finaliser le Règlement d'urbanisme relatif aux enseignes
- Finaliser le Plan communal d'aménagement (PCA) relatif à la zone d'activité économique
- Entamer le Plan communal d'aménagement révisionnel (PCAR) du parc d'affaires « Les Portes de l'Europe »

### Méthode

- Maintenir la ceinture verte (zone non urbanisable) telle que fixée actuellement dans le plan de secteur
- Transversalité à renforcer avec toutes les facettes du service 'Cadre de vie' : développement durable-environnement-mobilité-énergie ainsi qu'avec le service 'Travaux'
- Améliorer la communication aux citoyens (ex. formulaires plus compréhensibles) et l'information (ex. publication des enquêtes publiques sur le site ou via des sites partagés)

### Outil participatif

- CCATM

## Développement durable

### *Énergie*

- Établir un plan d'investissement d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) dans les bâtiments communaux
  - Définir un phasage dans la programmation des travaux à effectuer pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics afin d'atteindre des normes « basse énergie », en consacrant une priorité pour l'Hôtel de Ville
  - Introduire dans les cahiers spéciaux des charges via des variantes suggérées les critères énergétiques dans tous les cahiers des charges (véhicules, matériel électrique, travaux, etc.). Tenir compte de la dimension énergie et réduction des émissions de CO2 dans le Plan de mobilité (aménager en priorité les cheminements piétons et cyclistes), l'octroi des permis d'environnement, de lotir et d'urbanisme
  - Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments publics
  - Mener des actions de sensibilisation à l'URE destinés aux citoyens et aux entreprises
- Piloter la construction d'un parc éolien à Nivelles, en exécution de la motion votée à l'unanimité par le Conseil communal le 24 novembre 2008. La Ville de Nivelles lancera un marché public pour réaliser ce projet dans le respect du cadre éolien défini par la Région wallonne

- o Instaurer des primes pour encourager de nouvelles démarches et de nouveaux projets (isolation des bâtiments par exemple) qui peuvent se combiner avec les subsides régionaux existants
- o Encourager les entreprises à favoriser les énergies renouvelables (cogénération), les inciter à désigner un responsable énergie et à faire inclure dans la notice d'incidences lors de l'introduction de permis d'urbanisme la description des mesures prévues pour réduire l'impact énergétique.

### *Espaces verts et actions participatives*

#### Actions

- o Maintenir la ceinture verte (zone non urbanisable) telle que fixée actuellement dans le plan de secteur
- o Déployer les outils de gestion différenciée des espaces verts
- o Renforcer l'outil participatif du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) (impliquer davantage de citoyens, en lien avec les comités de quartier et la future maison de la participation)
- o Promouvoir la dynamique de l'Agenda 21, adopté par le Conseil communal, en mobilisant les Nivellois, les associations et l'administration communale.

### *Agriculture*

L'agriculture est un secteur primordial de notre économie. Il vit depuis plusieurs années une crise importante. Une commune peut, même si ses moyens sont limités, soutenir le développement d'une activité agricole par une sensibilisation au développement d'une économie locale (circuits courts) ou la promotion de nouvelles niches d'exploitation telles que la culture maraîchère bio.

#### Actions

- o Encourager la rencontre et la connaissance entre agriculteurs, citoyens et consommateurs (journées portes ouvertes, conférences, sensibilisation des enfants des écoles à l'agriculture, soutenir une agriculture de proximité)
- o Soutenir le développement de groupes d'achat collectif et solidaires (GACS), via, par exemple, le soutien au développement des comités de quartier et favoriser l'agriculture locale sur les marchés
- o Intégrer l'alimentation de qualité dans les activités patrimoniales, culturelles et touristiques
- o Encourager et soutenir le maraîchage individuel, collectif ou pédagogique
- o Favoriser le développement de mesures agro-environnementales et stimuler les meilleures pratiques agricoles pour préserver le maillage écologique
- o Passer des contrats avec les agriculteurs pour la gestion des paysages, de la biodiversité, des espaces naturels, des bords de voiries, la fourniture d'énergies renouvelables, la lutte contre les inondations, le déneigement, l'entretien des haies et fossés, ...

## La mobilité : une préoccupation quotidienne

### Actions

- Poursuivre la mise à jour du Plan communal de mobilité
- Concrétiser le projet de signalétique directionnelle et d'informations
- Augmenter l'offre de stationnement
  - Projets publics : avenue Léon Jeuniaux (60 places), boulevard de la Dodaine (80 places) et faubourg de Charleroi (ancien commissariat)
  - Projets privés: Ilot Saint-Roch (100 places) et Conceptionnistes (200 places) et projet Be park (parkings partagés)
- Mise à jour du règlement stationnement pour améliorer la rotation du stationnement en centre-ville et solutionner le problème des voitures ventouses des navetteurs autour de la gare
- Adapter l'itinéraire des navettes sur la Grand-Place et dans le piétonnier
- Faire de Nivelles une ville zone 30, première étape : intra-muros
- Mise en place du projet Cambio et des VAP
- Améliorer le cheminement entre les parkings et le centre-ville
- A poursuivre et renforcer
  - Brevets du cycliste avec Pro Vélo
  - Journée de la mobilité MobiCité
  - Groupe Circulation
- développer (en fonction du nouveau PCM)
  - Créer des cheminements cyclables spécifiques d'après le schéma nivellois de développement cyclable réalisé par le Gracq
  - Créer des cheminements piétons
  - Améliorer la mobilité scolaire et mettre en place des partenariats avec les écoles pour la mobilité douce
  - Améliorer la desserte des villages

### Méthode

- Intégrer tous les modes de déplacements dans la conception de projets d'aménagement (voiries et bâtiments) avec une attention particulière pour les PMR
- Systématiser la concertation avec tous les partenaires de la mobilité : le Gracq, le TEC et la SRWT, le groupe SNCB, Gamah (PMR), IBSR ...
- Renforcer la collaboration des services (mobilité-travaux) dans la conception et l'exécution des projets

### Outil participatif

- CCATM
- Commission consultative communale de la personne handicapée (CCCPH)

## Travaux pour une ville plus agréable à vivre et encore plus de propreté

### Actions

- Planification des travaux
- Planification de l'entretien des bâtiments communaux
- Nouveaux projets : ex. la rue de Namur vers la gare, plan « Trottoirs »
- Étendre le réseau de distributeurs de sacs à déjections canines
- Installer des poubelles publiques de tri sélectif
- Créer des toilettes publiques sur la Grand-Place et au parc de la Dodaine
- Mise en place d'une planification spécifique pour la réparation des voiries

- Mise en place de la gestion différenciée pour la gestion des espaces verts (cfr volet développement durable)
- A poursuivre et renforcer
  - Numéro vert
  - Nivelles Nickel : mois de la propreté
  - Sensibilisations récurrentes avec la Cellule de Prévention (cf. campagne avec folders humoristiques)
- Elaborer le nouveau plan de travaux (droit de tirage) suivant différents critères :  
équilibre ville-villages, favoriser les investissements pour les usagers faibles, vétusté (du sous-sol, du revêtement), présence d'équipements publics (écoles...) ou économiques ...

### Méthode

- Globalement, développer une meilleure transversalité au sein de l'administration communale
- Améliorer le suivi de chantiers de tiers (impétrants) en vue d'une meilleure coordination

Eléonore	BERTRAND
Hubert	BERTRAND
Vincent	BINON
Philippe	BOUFFIOUX
Isabelle	BOURLEZ
Valérie	DE BUE
Colette	DELMOTTE
Julie	GILLET
Benoît	GIROUL
Vinciane	HANSE
Pierre	HUART
Etienne	LAURENT
Bernard	LAUWERS
Geoffrey	LEVEQUE
Willy	MANQUOY
Pauline	MONNIER
Simon	NAJM
Margaux	NOTHOMB
Raphaël	PARE
Catherine	RICHELOT
Pascal	RIGOT
Claudine	THEYS
Danielle	VAN KERKHOVEN
Evelyne	VANPEE

**« La confiance est le ciment invisible  
qui conduit une équipe à gagner »  
[Bud WILKINSON]**